



>> Présentation

La commune a gardé les noms anciens de ses rues, les nouvelles rues ont été baptisées de noms rappelant des lieux ou des expressions du vocabulaire rural excluant les noms de personnage ou d'événements locaux ou nationaux. Bonne balade...

>> Impasse des Acacias

Impasse qui débouche sur la rue de la cascade en montant au hameau du Carre. Arbre épineux à fleurs odorantes qui pousse dans les régions chaudes, l'acacia de chez nous est le faux acacia appelé aussi Robinier. On le trouve partout où la culture de la vigne a été abandonnée mais aussi dans la plaine, très vivace, il sert de bois de chauffage.

>> Rue de l'Aulp du Seuil

Rue desservant le Mas à l'entrée nord du village. La montagne de l'Aulp du Seuil, est un berceau de verdure sensiblement parallèle à la vallée, qui se situe au-dessus du plateau des petites roches qui domine les communes du Touvet et de la Terrasse. Si on se place au roc de Bellefond qui le borne au midi, on l'embrasse sur toute sa longueur, à droite sont les crêtes qui vont jusqu'à Pinferat, à gauche sont les crêtes de Roche blanche prenant le nom de petite Lance et Grande Lance de Mallissard. Cette terre que l'on pourrait croire sans valeur, a de tous temps été convoitée et exploitée, sa richesse était la forêt et les pâturages. L'histoire de cette montagne est retracée dans un document de 1875. (Mémoires contre les consorts de Marcieu).

Impasse du Bacco

Impasse du Clos du Château. Le Bacco est un vin rouge récolté dans les coteaux du village.

>> Rue de Belledonne

Rue desservant le Mas à l'entrée nord du village. Massif de Belledonne

>> Rue de la Belle Etoile

Rue du Clos du Château.

>> Impasse des Berberisses

Impasse débouchant sur la rue du Four. Viens de Berbéris, plante épineuse de la famille des berbéridacées, synonyme de Epine-vinette.

>> Impasse du Bruyant

Impasse débouchant sur la rue du château. Nom donné au torrent qui coule en contre bas dans une gorge encaissée et étroite, l'eau qui descend par la cascade du Carre venant du plateau des Petites Roches émet un fort bruit quand le débit des eaux est important.

>> Impasse du Buis

Impasse débouchant sur l'avenue du Grésivaudan. Plante toujours verte servant de haie ou de motif taillé dans les jardins, des branches de Buis étaient bénit à l'église le jour des Rameaux pour être accrochée dans les maisons toute l'année. A l'entrée de cette impasse se trouve les "usines", noms donnés à un atelier de confection de boutons qui donnait du travail à un grand nombre de personne du village, cet atelier était alimenté en électricité par l'usine électrique de la cascade du Carre.

>> Chemin du Burlet

Débouche sur la rue de l'Orme.

Lieu-dit. Petit château ayant appartenu à François de Villeneuve seigneur de Burlet, membre de la famille noble de Villeneuve. Départ de l'ancienne route de Saint Bernard remplacée par la CD30. Ce chemin conduit à une propriété appartenant autrefois à François Pison du Gallant qui se distingue pendant la révolution de 1789, venu du Poitou, les Pisons viennent en Grésivaudan et notre homme voit le jour le 23 Janvier 1747 à Grenoble, cousin D'Henri Beyle dit Stendal, il sera député de la Terrasse. Avocat au parlement de Grenoble, il s'intéresse aux événements qui vont bouleverser la France à partir de 1788, député du bourg de la Terrasse, on le voit en Juillet 1788 à Grenoble puis à Vizille, en décembre aux états de Romans, et en Mai à Versailles ou il se fait remarquer.

Avec des amis ils imposent " L'assemblée active et légitime des représentants de la nation française " puis " L'assemblée Nationale", Fin Août 1789, la rédaction des droits de l'homme et du citoyen donne lieu à l'une des plus riches pages de l'histoire de notre démocratie, Pison du Galland va se battre pour le droit au travail, l'article 10 stipule : " La liberté ne doit

empêcher personne de subsister. Ainsi, tout homme doit trouver à vivre par son travail. Tout homme ne pouvant travailler doit être secouru".

En novembre 1789, la commission à laquelle appartient Pison du Galland, propose un découpage , il faut, écrit-il, contrebalancer l'influence de la capitale et pour cela prévoir 36 départements de population égale et correspondant, autant que faire se peut aux anciennes provinces. L'assemblée se prononcera pour 75 à 85 départements.

Pison votera contre le projet définitif qu'il avait, pourtant contribué à établir. Après avoir participé à la vie publique et avoir beaucoup écrit pour le progrès de ses concitoyens, il décède en 1826. (Extrait d'un article de George Salamant paru dans les Affiches de Grenoble et du Dauphiné de Mars 1988).

>> Impasse du Carre

Impasse débouchant sur la rue de la cascade. Du nom du hameau que l'on site en 1439 " Mansus Carrelorum ", cette impasse dessert une propriété qui fut divisé et qui était liée à la maison forte de la rue du Château, d'un très bel aspect à tours rondes, dont les encadrements de portes et fenêtres, sont du 15^{ème} siècle, cette demeure a appartenu à la famille Masson et est la propriété actuelle des famille Ichac Artru.

>> Rue de la Cascade

Rue du hameau du Carre qui prolonge la rue du Four. La cascade qui reçoit les eaux du plateau des petites Roches, alimente en eau le Bruyant (ruisseau du Carre), la gorge façonnée par l'érosion, est cadastré sous le nom de "Fesse" ou "Fessi", en 1895, une tour métallique est dressée sous la chute, une conduite forcée amène l'eau à une usine électrique qui alimente en courant les communes de la Terrasse et Lumbin.

Place et rue de la cave

Place du centre du village et rue qui la dessert. La cave coopérative est construite en 1936, elle est détruite au début des années 80 quand le vignoble est abandonné.

Chemin des Champs Elysées

Chemin qui dessert la plaine depuis le hameau du Carre. Désigne les terres qui bordent l'Isère, peut signifier champs "enlisés".

Rue de la Chartreuse

Rue qui dessert le Mas à l'entrée nord du village. Nom du massif dont la commune fait partie.

Rue du Château

Rue du hameau du Carre qui va au château et à St Bernard.

Située au pied des falaises qui couronne le plateau des Petites Roches, la maison forte du Carre est constituée de deux corps de bâtiment accolés d'époques différentes.

Du côté du massif de la Chartreuse, la partie la plus ancienne se présente sous l'aspect d'un édifice austère et massif. Très peu modifiée, la façade nord-ouest est flanquée de deux tours d'angle circulaire. Les murs ont, au niveau du rez-de-chaussée, une épaisseur constante supérieur à un mètre et l'uniformité de l'appareil de parement révèle une totale homogénéité de construction. Les meurtrières, simples fentes pourvues d'un faible étrier, s'apparentent aux formes anciennes, antérieures aux conspirées qui caractérisent souvent l'aménagement des maisons-fortes aux 15^{ème} et 16^{ème} siècle. On observe cependant que certaines sont alignées sur une même verticale, disposition peu orthodoxe qui contribue à affaiblir la maçonnerie en superposant les embrasements et interdit de battre des angles complémentaires. Au niveau des combes, une série d'ouvertures, la plupart occultées, rythme régulièrement la quasi-totalité du périmètre du bâtiment. Correspondant à un troisième étage dont le plancher a disparu, elles constituent probablement les vestiges d'un crénelage originel.

Du côté de la vallée, un second corps de bâtiment rectangulaire est venu se greffer perpendiculairement au premier. Cette adjonction, plus récente comme l'indique une structure plus frêle et la moindre épaisseur des murs, comporte toutefois une tour d'angle d'un module inférieur aux précédentes et dont la fonction, malgré la présence d'archères de remplissage, est sans doute de contribuer à un certain équilibre monumental. Le fenestrage, pour l'essentiel constitué de baies rectangulaires à meneaux et croisillons sans chanfrein ni moulures, ainsi que les portes, en plein cintre pourvu d'une clé saillante et dont les retombées de l'arc s'effectuent sur des impostes, sont caractéristiques du 17^{ème} siècle. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il convient de rapporter la construction de la seconde partie de la demeure.

Les textes d'archives mentionnent en 1339 Johannes Berlo, seigneur résident dans le mandement de la Terrasse, fils d'Eustache Berlioz, connu en 1290. Cette lignée, éteinte vers le milieu du XVe, a peut-être été celle des premiers occupants de la maison forte du Carre, autrefois nommée " Le Berlioz ". Le blason de la famille portait " de gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre fleurs de lys d'or ", et il figure, abondamment badigeonné de crépi, sur un cul de lampe recevant une des nervures de la croisée d'ogives voûtant une chapelle latérale de l'église saint Aupre à la Terrasse, probablement fondée par les Berlioz au 15^{ème} siècle. Il reste délicat de proposer une datation pour la partie médiévale de cette maison forte mais ses traits archaïques plaident cependant pour un origine voisine de la seconde moitié du 13^{ème} ou du début du 14^{ème} siècle. Bibl. : Archives Départementales Isère, B 3120, f° 208 v°. Archéologie chez vous n°3.

On peut ajouter, que le propriétaire de la demeure en 1789 était le seigneur de Sautereau, la maison fut divisée au siècle dernier entre huit copropriétaires avant d'être racheté par Mr Spératti chimiste qui vend le château à Henri Fabre en 1927.

Rue Chaude

Rue du hameau de la Mure qui allait au hameau de Lachat et à Burlet. Rue étroite protégée par un mur et très ensoleillée, dans cette rue existe le plus grand bassin du village, la rue très en pente desservait les vignobles du coteau. Le nom de rue chaude viendrait du fait que l'hiver l'eau du bassin serait tiède et émettrait une faible vapeur.

Impasse des Cyprès

Impasse qui débouche sur la rue de la Cascade.

Chemin des Combes

Chemin qui débouche sur la route de Montabon et allait autrefois à la Frette. Le hameau des Combes se situe sur ce chemin, abandonné à la fin du siècle dernier, il ne subsiste que des ruines, il devait être habité essentiellement d'ouvriers agricoles qui louaient leurs services, ils n'étaient pas toujours les propriétaires de leur maison et faisaient un peu d'élevage pour leur besoin personnel et entretenaient un jardin.

Les maisons étaient très rustiques, en pierres, elles étaient petites et n'avaient que deux ou trois pièces, construites l'une à côté de l'autre par groupes de quatre ou cinq séparées par des passages étroits. A l'intérieur les murs étaient creusés de niches qui servaient au rangement de divers ustensiles couramment employés pour le ménage, au mur, on suspendait quelques vêtements et chapeaux, cannes et sabots se trouvaient près de la porte, le sol était en terre battue ou en planche. Un placard, une table, quelques chaises, pour tout mobilier, une cheminée ou plus tard un foyer en fonte. Le plafond était bas : bougies, lampes à huile et lampes à pétrole servaient d'éclairage. Les autres pièces servaient de chambres, parfois, les animaux couchaient à proximité et procuraient de la chaleur, il y avait un évier taillé dans une pierre plate et l'eau usée coulait à l'extérieur (commentaires d'un groupe d'écolier de la terrasse qui a fouillé les ruines).

Avenue du Dauphiné

Route principale venant de Grenoble. Nom de la Province annexé au royaume de France en 1349, Ancienne route Nationale, Royale, Impériale

Route des Ebavous

Chemin allant du hameau de Montabon à la limite du Touvet. Chemin des éboulements, chute de pierres.

Rue de l'Ecluse

Rue qui part de l'Avenue du Graisivaudan à la rue Chaude. Partie du Hameau de la Mure riche en eau de source, de nombreux captages alimentent les bassins, il existait autrefois un

moulin mal situé dans un des bâtiments encore existant à droite de la rue, ce moulin était actionné par la force hydraulique dont la retenue d'eau se trouvait un peu plus haut appelée l'écluse.

Rue de l'église

Rue qui va de l'Avenue de Savoie au cimetière. Cette rue est coupée par la national 90, déviation faite au début des années 40 sur une partie de la voie ferrée désaffectée du tramway, d'où l'impression que l'église est séparée du village. Selon Pilot de Thorey, l'église de la Terrasse a été reconstruite au moyen-âge sur l'emplacement et avec les matériaux de l'église primitive de St-Aupre qui aurait été construite au 7ème siècle ; on suppose que sur cet emplacement, existait un très ancien lieu de culte chrétien, au cours de la démolition du porche et du clocher en 1864 la découverte dans les fondations d'une inscription funéraire datée de 522, et de deux sarcophages datés du 8et 9ème siècle, témoigne de cette ancienneté.

Chemin de l'Empereur

Chemin de la plaine qui va au Touvet. Le nom de ce chemin est attribué au passage en 1635 de l'empereur Charles IV , qui se rendait à Avignon auprès du Pape, Il semble que l'Isère en crue oblige celui-ci à prendre ce chemin, il loge dans la maison de Jean Mayarc à la Terrasse, en récompense il l'anoblit. Sur ce chemin, en l'année 1291, Albert de Cognoz défenseur de la Terrasse habite le château delphinal situé au-dessus du bourg sur la route de Montabon, avec ses troupes, il arrête les envahisseurs savoyards dans la plaine sous l'église. Les combats sont violents, l'envahisseur est battu, et brûle le village de Barraux dans sa retraite, des vestiges de cette bataille auraient été retrouvés en ce lieu appelé "les mortes".

Rue de l'Enversin

Rue du Clos du Château. Lieu-dit de la commune sur la route de St Bernard dans la gorge, se dit d'un endroit qui ne voit pas le soleil, à l'envers.

Rue du Four

Rue du hameau de la Mure qui rejoint le hameau du Carre. Certainement lié à la présence d'un four privé ou commun.

Impasse des Gantières

Rue du Clos du Château. Activité très importante de la commune, dans presque toutes les familles, les femmes et des hommes travaillaient les gants, chaque ouvrier effectuait une opération allant de la coupe à la couture à l'aide de différentes machines à coudre, sous la responsabilité de contremaître qui faisait la liaison avec les ateliers de Grenoble de renommés internationale.

Rue de la Gare

Rue qui part de la place de la cave à la route nationale.

C'est en 1853, qu'est projeté l'établissement d'une ligne de chemin de fer dans la vallée. Le tracé de la voie qui traverse la commune, est accepté par le conseil municipal et la population, l'avant-projet est approuvé par le décret du 2 décembre 1895, la ligne arrivera de Grenoble par le pont du Carre, sur le côté gauche de la chaussée, et traversera le village dans son ensemble jusqu'à la descente de la Dérochât vers le Touvet. La réalisation de la ligne se heurte à des difficultés techniques, la pente de la Dérochât apparaît trop importante et la traversée du bourg trop étroite, les concessionnaires proposent une déviation qui est mal reçue par la municipalité et la population. Sans motif connu, les ingénieurs chargés de faire le tracer, lui font suivre une ligne tout autre que celle qui avait été approuvée. Il quitte la route à l'entrée du village de la Terrasse, pour se diriger à travers champs et aller passer devant l'église et rejoindre le bas de la rampe de la Dérochât. Ce nouveau tracé, s'il était adopté, nuirait considérablement aux habitants, les deux ou trois maisons à démolir ne sont pas une raison, vu les prix modérés demandés par les propriétaires, il est évident d'ailleurs, que la courbe à travers champs traversant des propriétés closes de grandes valeurs, occasionnerait des dépenses beaucoup plus considérables, rien ne peut justifier la déviation projetée par les concessionnaires.

Dans sa réunion du 8 novembre 1896, le maire Mr Chevrier, expose les conclusions de Mr Boiton expert géomètre et une note de protestation de 121 habitants de la commune qui réclame le maintien du premier tracé. Il invoque, que la dérivation serait une source de danger permanent si le projet était adopté en égard aux chemins importants bordés de mur que le tracé traverse, que la commune n'a entendu subventionner l'établissement du tramway soit directement ou indirectement que parce qu'il ne faisait de doute pour personne qu'on utiliserait la route nationale qui traverse le village principal de la Terrasse.

Le 21 février 1897, le conseil municipal refuse de délibérer sur l'emplacement de la gare du tramway, considérant que le tracé n'est pas conforme au décret du 2 décembre 1895 et attend la régularisation du dossier. Ce n'est que le 3 octobre que le conseil accepte, par six voix sur huit du conseil présent, que l'emplacement de la station, à la Terrasse soit fixé ainsi que l'indique le projet soumis à l'enquête.

Il exprime le regret qu'il n'ait été tenu aucun compte des nombreux vœux exprimés, tant par le conseil municipal que par la population, pour le maintien de l'ancien tracé. C'est sur sa partie contestée qu'a été créée en partie (en 1940) la déviation de la route nationale 90, la gare reconverte en maison des jeunes, est détruite en 1991 laissant la place à un projet de construction du centre village.

Impasse du Glézy

Impasse débouchant sur l'Avenue de Savoie. Nom du ruisseau du bourg alimenté par les eaux de la cascade du même nom, le torrent descend de St Michel sur le plateau par la gorge et le ravin des Combettes, ou des éboulements se produisent. Dans la séance du mois d'août 1900, le maire informe que les travaux de curage du ruisseau de la Terrasse est un travail

indispensable pour éviter les ravages provenant des crues subites comme celle de Janvier 1899. De nombreux dégâts ont été fait à nos fontaines publiques. La crue subite du ruisseau de la Terrasse qui à cause le désastre du 14 Janvier 1899 a eu pour effet de creuser profondément le lit de ce ruisseau et d'en corroder les berges. Les affouillements qui se sont produits ont provoqué des affaiblissements dans tous les terrains qui bordent ce ruisseau en amont du pont du moulin, cette situation est des plus dangereuse pour tous les riverains et pour le hameau de la Terrasse. De fortes pluies peuvent provoquer le glissement par grandes masses des terrains en pente raide qui surmontent sur une grande hauteur, c'est un nouveau désastre qui menace à brève échéance et invite le conseil à prendre des mesures d'urgence.

Chemin de la Gorge

Chemin qui part de la route de St Bernard, passe sous la cascade et redescend en longeant le ruisseau du Glézy pour rejoindre la rue de l'Orme. Un des plus jolis chemins de la commune, la source thermale dont les vertus étaient reconnues, était située dans le ravin des Combettes dans lequel coule le ruisseau du Glézy, qui descend en cascade alimenté par les eaux de la montagne de l'Aulp du seuil et de saint Michel, il rejoint l'Isère en traversant le village, bordé au sud et au nord par des éboulis, des forêts de sapins et d'autres broussailles agréables à regarder lors de promenades sur les sentiers qui le serpentent.

Un chemin part de la route de St Bernard et conduit à la gorge où quelques maisons abandonnées il y a quelque années ont retrouvé un propriétaire. L'entretien de ces lieux embellit encore le site, sur le parcours la cascade de la Terrasse est visible sous différents aspects et, suivant le débit des eaux donne un spectacle grandiose, un sentier part à votre droite et plonge vers le lit du ruisseau pour le longer jusqu'au village en passant par les anciens moulins dont les ruines sous les feuilles et la végétation, cachent les anciennes chambres à eau, on aperçoit encore le canal qui amenait l'eau aux différents moulins qui se suivaient, un seul bâtiment reste visible et sert d'habitation, dans la cour les meules de pierres énormes, servent de décoration et restent les témoins d'un passé pas très lointain.

Le chemin débouche sur la rue de l'Orme. Au pied de la cascade, un petit pont enjambe le torrent, au-dessus, on peut gravir quelques rochers et monter dans le dédale de pierres que l'eau s'amuse à contourner, à sauter, à caresser accompagnée d'une symphonie de murmures légers, parfois féériques ou assourdissants, prudence quand même car les plus beaux sites sont parfois dangereux à approcher.

Chemin du Grand Pré

Chemin qui conduit à la plaine par la rue de 4 fontaines.

Avenue du Grésivaudan

Avenue qui part du hameau de la Mure à la place de la Mairie. Nom de la Vallée qui s'étend de Montmélian à Grenoble et continue vers Voreppe, dominée d'un côté par la chaîne de Belledonne et de l'autre par le massif de la Chartreuse, vallée glaciaire du quaternaire.

L'Isère aujourd'hui endiguée a longtemps rendu la plaine marécageuse. Par sa situation la vallée est très riche et dispose d'un couloir de passage depuis l'antiquité.

Chemin du Gua

Chemin qui part du cimetière et dessert la plaine. Nom donné par la présence autrefois d'un gué aujourd'hui remplacé par un petit pont.

Route du Lac

Route qui conduit au Lac (CD 30). Lac artificiel creusé en 1966 et 1967 pour la création de la voie expresse Grenoble Chambéry à l'occasion des jeux olympique de 1968, la deuxième partie du lac est creusé pour la construction de l'autoroute.

Place de la Mairie

Place du centre du village. Partie du village urbanisée au cours du 19ème siècle, en 1795 il n'y avait aucune construction entre le bourg et le hameau de la Mure. L'école des garçons et la Mairie sont construites en 1844, l'école des filles entre 1907 et 1912. Plus récemment agrandissement de la Mairie et des écoles, réarrangement d'une ancienne ferme (magnanerie)

Chemin du Mas de L'église

Chemin qui traverse la plaine du Nord au sud.

Impasse du Meunier

Impasse de Clos du Château. En souvenir des nombreux moulins de la commune, Le moulin du hameau de la Mure et la série de moulin qui bordaient le ruisseau du Glézy, moulin à huile et à grain.

Impasse de Meyarie

Impasse débouchant sur la rue du Four

Route de Montabon

Route qui part de la rue de l'Orme au hameau de Montabon. Hameau très ancien, viendrait du mot "Mont" associer au nom d'un habitant. Sur la route, les ruines de l'ancien château delphinal datant du 10 ou 11 me siècle, gardait la voie d'accès à Grenoble, complètement en ruine, seul quelques pans de murs laissent deviner l'emplacement. En 1339, il se composait d'une enceinte circulaire, de deux tours rondes et d'une grande salle à quatre cheminées et quatre fenestragés, possession de la famille de Briançon (le 30 janvier 1232, Jacques de

Briançon et son fils Eymeric reconnurent tenir en fief du dauphin André les châteaux de la Terrasse et de Gières), il fut vendu en 1291 par Eymeric V à la dauphine Béatrice dame de Faucigny (Archéologie et histoire en Grésivaudan). A l'extérieur, dans la pente existait un puits qui a été remblayé dans les années 80. La gorge et les coteaux étaient encore couverts de vignobles il y a 40 ans.

Chemin du Moulin

Chemin au bout de la rue de l'orme. Va à un ancien moulin transformé en habitation.

Impasse de la Noue

Impasse du hameau de Chonas qui débouche sur la rue du port St Gervais. Se dit d'une petite circulation d'eau, petite cour d'eau du même nom parallèle à l'Isère.

Rue de l'Orme

Rue qui part du centre du bourg et rejoint la route de Montabon. Certainement en souvenir d'un de ses grands arbres qui bordaient autrefois les routes.

Rue de la Passerelle

Rue qui relie le hameau du Carre au petit Lumbin par une passerelle.

Rue des Perrières

Rue qui longe le ruisseau et se prolonge par le chemin des Routoirs.

Route des Petites Roches

Route qui relie le village à St hilaire du Touvet. Plateau des petites roches, de nombreux habitants du plateau possédaient des vignes et des terrains dans la commune.

Impasse du Pont

Impasse débouchant sur l'avenue de Savoie. Pont qui enjambe le ruisseau du Glézy, en 1790, les premières réunions du conseil municipal demandent l'établissement d'un pont sur le ruisseau. La route royale traverse le village, cette voie qui mène à Genève est très fréquentée, un pont enjambe le ruisseau du Carre, celui de la Terrasse est à gué, la traversée est difficile par temps de grosses pluies l'eau emporte parfois les voitures et l'hiver, la glace immobilise les attelages, les riverains interviennent souvent pour les tirer de leur fâcheuse posture à l'aide de chevaux ou de vaches. (Archives de la Révolution)

Rue du Port St Gervais

Rue qui va du centre village au hameau de Chonas. Afin de faciliter le commerce et les relations avec l'autre rive et d'autres villes, un port a été construit sur les bords de l'Isère à proximité de ce hameau. Des archives du village de Theys signalent des expéditions et du commerce depuis le port de Tencin avec la fabrique royale de canon de St Gervais, important port sur le cours de l'Isère vers le Rhône, on pourrait expliquer que l'origine de ce nom serait, le port qui allait ou qui faisait du commerce avec St-Gervais, des traces de ce port ont été découvertes quand le lac a été creusé.

Chemin de Pré Mayard

Chemin de la plaine. Lié à l'événement qui donna le nom au chemin de l'Empereur.

Chemin de Pré Millon

Chemin de la plaine. Bien souvent prend le nom du propriétaire.

Rue du Pré Neuf

Chemin du hameau de Chonas à la route du lac.

Rue du Puy

Rue qui débouche sur la rue du Château. Montagne, surtout utilisé en Auvergne.

Rue des Quatre Fontaines

Rue entre la nationale et l'avenue du Graisivaudan. Hôtel des Quatre Fontaines, du début du siècle, le bassin ou coule quatre fontaines et visible depuis la route, appartenait en 1905 à monsieur E Andru.

Impasse de Roche Plane

Impasse de la rue Chaude.

Impasse des Roses

Impasse du hameau du Carre

Chemin des Routoirs

Chemin qui longe le ruisseau du Glézy. Synonyme de rouissoir, endroit près de l'eau pour rouir le chanvre et le lin, la culture du chanvre se pratique dans la commune pendant la

révolution, parés la culture, il fallait retirer la filasse de l'écorce, le rouissage, le broyage et le teillage était les trois étapes de préparation du chanvre. Extrait du règlement du 2 Août 1790 de la commune de la Terrasse: Art 20 : Inhibition et défense sont faites à tous particulier, de creuser des trous près des villages pour faire des routoirs et il est enjoint à ceux qui en ont, de les combler incessamment, ceux qui ne sont pas éloignés des maisons d'une distance de deux cents toises étant contraire aux règlements de la cour fait au sujet des routoirs et ce à peine contre les contrevenants au présent article de trente livres d'amende et des frais de la dépense qu'occasionnera à la municipalité le comblement des dits routoirs.

Ancienne Rue Royale

Rue du hameau de la Mure. Peut-être l'ancienne rue de l'entrée village.

Chemin du Ruisseau

Chemin qui part de la rue de l'Orme au ruisseau.

Rue du Sabot

Rue qui débouche sur la rue Chaude.

Avenue de Savoie

Rue principale du Bourg allant à Chambéry.

Chemin du Stade

Chemin de la plaine qui va de la route du lac au stade et au cimetière.

Rue des Thermes

Rue qui débouche sur la rue de l'Orme.

Les journaux de l'époque étaient unanimes pour vanter l'établissement de la Terrasse, "Etablissement thermal de la Terrasse-les-bains (canton du Touvet) : situation magnifique au centre de la belle vallée du Grésivaudant, eaux minérales très riches, eaux de table excellentes, expédition en caisse de 50 bouteilles à 25 francs la caisse en gare de Tencin, pension et chambre de 8 à 12 francs par jour, pour les familles on traite de gré à gré, a ppareils pour bains de vapeur aromatisés."

Cette source était connue de longue date mais ce n'est qu'aux environs de 1875, qu'elle est captée pour alimenter un établissement hydromédical, il se trouvait dans la propriété actuelle de l'institut médico pédagogique où seul le bâtiment principal est resté dans l'état primitif. En 1879, le guide diamant Dauphine et Savoie, indiquait "au mas des combettes, source Elise, chlorurée, sulfurée et carbonatée". Par la magnésie qu'elle contient, dit M-B Niepce, cette eau, laxative sans être débilitante, convient éminemment aux personnes

affectées de catarrhe de la vessie, d'engorgement de la prostate ou de l'utérus ; par la lithine qu'elle renferme, elle est utile dans la gravelle, dans la goutte. La source a été amenée dans un joli parc, où s'élèvent un petit établissement et un bâtiment d'habitation pour les baigneurs. Le dauphiné, 12 avril 1903. La Terrasse (Isère).

Situation modeste, mais aux qualités curatives qualifiées de (merveilleuses), à cause de l'action que ces eaux, d'une pureté de cristal, exercent tout le long du canal alimentaire et des viscères abdominaux. Un dernier journal, Le Gaulois, cite. "Dans la vallée du Grésivaudant près du massif de la grande Chartreuse, émerge une station de famille dite "La Terrasse", à peu de distance de la gare de Tencin (P.L.M) dont nous devons signaler le légitime succès aux lecteurs du Gaulois. De nombreux malades viennent se faire soigner et passent la saison estivale, et les convalescents restent en grand nombre pour compléter leur rétablissement par des cures diverses : cure d'air, cure de raisin, cure de petit lait, etc...

Située en face des alpes dauphinoises, la Terrasse est, pour les valétudinaires et les personnes que leurs occupations sédentaires obligent à un changement d'air, le sanatorium le mieux placé de France. Les touristes s'y rencontrent aussi en foule au milieu des plus intéressantes excursions : la grande Chartreuse, Allevard, Uriage, etc... Parmi les promenades à faire il faut citer : les châteaux de Beaumont, des Adrets, les cascades de la Terrasse, de Montfort, etc... Les vignobles qui couvrent le village permettent la fameuse cure de raisin tant à l'ordre du jour.

Impasse des Thuyas

Impasse qui débouche sur l'Avenue du Dauphiné.

Rue des Vergers

Rue de la zone artisanale. Emplacement industriel entouré de vergers, suite à la reconversion et la modernisation de l'agriculture ancienne, culture de légumes et de fruits et de leur transformation.

Rue de la Voûte

Rue qui débouche sur la petite place du bourg. La rue de la Voûte était fermée par un portail qui était manœuvré depuis la pièce qui couvrait celle-ci, elle garde encore à notre époque les souvenirs d'un établissement hospitalier religieux du moyen âge.

Avec son bassin cette place aura toujours une grande activité, en 1793 on y plantera l'arbre de la liberté, les maisons de pierres se serrent les unes contre les autres, quelques grandes propriétés les entourent, le clos de l'Orme, propriété de la famille Vial devint par la suite la propriété actuelle de la famille Pison, la grande ferme avec sa tour intérieure appartenait à Grand-Thoranne avocat à la cour qui fut le premier maire de la république en 1792, propriété actuelle de la famille Andru, une porte qui donne sur la route était l'entrée de la mairie.

Impasse de la Soie

Impasse du Clos du Château.

Culture du ver à soie dans des bâtiments appelés "Magnanerie" dont plusieurs sont encore visibles. En 1910, les sériciculteurs de la commune réclament un marché au coton, il se tiendra le mercredi et samedi de chaque semaine à la Mairie. 22 Mai 1910 : achat d'une balance bascule et d'une romaine pour le pesage du coton. (Toujours à la Mairie).

C'est en 1865 que se situe l'apogée de la sériciculture en France : 26.000 tonnes de cocons sont récoltées cette année-là, surtout dans le midi et rives du Rhône. Mais une maladie contagieuse, la pébrine, véritable fléau, ravage le ver à soie dont la production baisse considérablement. C'est Pasteur qui étudia la maladie de 1865 à 1869 et qui découvrit le moyen de la combattre. Appelé " Bombyx du mori " par les entomologistes, on s'intéresse surtout à la forme larvaire de ce papillon car c'est à ce stade que se situe son intérêt pratique qui est la production du la soie grège. A lui seul, après intervention du sériciculteur, il procure les neuf dixièmes de la soie naturelle utilisée dans le monde. La femelle qui peut produire jusqu'à cinq cents œufs, les dépose soigneusement un par un et rarement deux œufs ou graines se superposent. On les recueille et on les entrepose dans des chambres froides afin d'en arrêter l'évolution en fonction de la date d'éclosion prévue par le graineur.

Les chenilles, c'est à dire les vers à soie, éclosent vers Avril et Mai des œufs de l'année précédente. A peine née, cette larve, qui ne dépasse pas 3 cm de long mais est déjà capable d'émettre un fil lui permettant de se fixer partout où elle se trouve, part à la recherche de sa nourriture, qui sera gargantuesque. Le ver à soie se nourrit exclusivement de feuilles de Mûrier. On lui réserve de préférence le Mûrier blanc, originaire de Chine mais cultivé en abondance dans notre région, cet " Arbre d'or ", est également cultivé sous forme naine, ce qui facilite grandement le ramassage des feuilles. Prenant 48 repas en 24 heures, le ver grossit rapidement et sa peau, vite trop étroite, éclate au voisinage de la tête : c'est la mue. Au cours de son existence larvaire, le ver à soie changera quatre fois de peaux, la période comprise entre deux mues s'appellent " âge ". La croissance du ver à soie est prodigieuse si l'on considère qu'en 33 jours, le ver devient 8000 fois plus lourd et 23 fois plus long qu'à sa naissance. Après sa dernière mue, il a l'épaisseur d'un doigt et mesure environ 9 cm de long.

C'est alors la "grande frêze " (appétit maximum) qui conduit le ver à son plein développement. Le ver sécrète le fil à soie, lequel durcit au contact de l'air en conservant toute fois son élasticité. Ce fil ne se rompt jamais sauf lorsqu'il y a violation des règles millénaires d'élevage auquel cas le ver périt ou au mieux, donne un fil cassant et sans aucun lustre. Jusque-là sédentaire, le ver adulte se met à grimper, posant des fils un peu partout: c'est la " montée à la bruyère ". Il s'installe ensuite pour filer son cocon à un rythme régulier et ininterrompu qui durera trois jours et trois nuits, nécessitant plus de 200.000 contorsions du corps. La soie est extrêmement résistante. En effet, un fil d'un mètre de longueur et de 1 mm de diamètre peut supporter, sans se rompre, un poids de 45 kg et un allongement de 15 cm alors qu'un fil de lin casse à 20kg, un fil de laine à 16 kg et un fil de coton à 13 kg. On appelle magnanerie le local où s'effectue l'élevage du ver à soie que l'on nomme " éducation ". Les cocons percés par la sortie du papillon sont inutilisables en filature. On évite d'en arriver à ce stade en étouffant la chrysalide. Pour cela, on place les cocons dans un étouffoir où il est soumis pendant plusieurs heures, à une température de 50 à 60°. Le battage des

cocons consiste à frapper les cocons amollis dans de l'eau bouillante avec des balais pour dégager l'extrémité de la bave et pouvoir ensuite le dévider.

Impasse du Mûrier

Impasse du Clos du Château. Arbre dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie, quelques spécimens sont encore visibles, il serait bien d'en protéger un ou d'en replanter un avant qu'ils ne disparaissent.

Impasse des Vignes du Château

Impasse débouchant sur la rue de la cascade. Située au pied du château du Carre, autrefois en vigne. Depuis des siècles, l'activité principale du village était la culture de la vigne plantée du bas du coteau à la limite de la roche.

Rue des Vignobles

Cette rue et les trois impasses suivantes desservent le Clos du Château, partie de la commune entre le hameau du Carre et le hameau de la Mure planté de vignes, arrachées en 1995 pour la construction du lotissement.

Impasse de la Treille

Impasse du Clos du Château.

Vignes cultivées contre un Mur pour une consommation personnelle, servait à désigner les rangés de vignes.

Impasse des Trois Copins

Impasse du Clos du Château. Copins ou Copains, pour se moquer du mauvais vin et du vigneron, il fallait être trois pour le boire, un qui buvait, les deux autres le tenaient pour qu'il ne tombe pas.